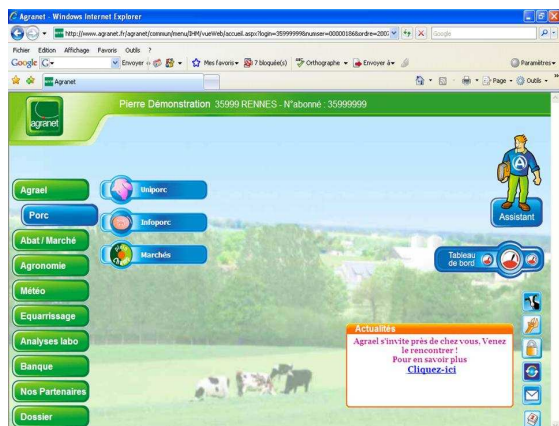


L'accès à BDPORC pour les éleveurs se fait via l'adresse Internet suivante :
<http://www.agranet.fr>.



L'accès des éleveurs à AGRANET permet de bénéficier :

- d'une **assistance téléphonique gratuite** (02.99.60.10.11) en cas de problèmes ou de questions sur l'utilisation de BDPORC,
- d'accéder à d'autres services, tel que les demandes d'enlèvement Equarrissage ou encore la consultation des résultats de pesée classement UNIPORC
- d'un identifiant (N°EDE) et d'un mot de passe UNIQUE pour l'ensemble des services
- d'un service d'abonnement en ligne.

Tarification des services BDPORC

L'abonnement, l'accès et la consultation des informations dans BDPORC sont gratuits.

L'ensemble des services sont gratuits durant les **trois premiers mois d'utilisation** de BDPORC, à compter de l'enregistrement à AGRANET.

Au-delà des trois premiers mois, certains services de BDPORC sont payants et facturés au prix unitaire de **0,50 €** :

- Validation d'une tournée (création ou modification)
- Validation d'un mouvement isolé (saisie, modification ou validation)
- Demande d'impression « Récapitulatif officiel » des mouvements d'animaux d'un site (onglet Mouvements d'animaux vifs)
- Demande d'impression « Récapitulatif officiel » des mouvements d'équarrissage d'un site (onglet Mouvements d'animaux morts)

N.B : La facturation est gérée directement par AGRANET, par prélèvement semestriel.

Comment bénéficier de BDPORC via le portail AGRANET ?

Pour avoir accès à BDPORC, tout éleveur doit s'inscrire directement au portail AGRANET. Pour cela, il suffit de :

- Accéder au formulaire dans la Rubrique « S'inscrire en ligne » du site <http://www.agranet.fr>,
- Remplir le formulaire, en cochant l'accès au service BDPORC,
- Envoyer un RIB et la demande d'autorisation de prélèvement par courrier.

Une fois l'ensemble des éléments renvoyé, un mot de passe est transmis à l'éleveur pour lui permettre de se connecter à BDPORC via le portail AGRANET.